



**DÉCLARATION AU NOM DE L'AUSTRALIE, DU CANADA ET DE LA NOUVELLE-ZÉLANDE (GROUPE CANZ)
LORS DE LA CENT NEUVIÈME SESSION DU CONSEIL EXÉCUTIF**

POINT 6C) : ÉLIMINATION DU PROGRAMME D'ARMES CHIMIQUES DE LA SYRIE

Merci, Monsieur le Président. J'ai l'honneur de m'adresser au Conseil aujourd'hui au nom du Canada, de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande.

Le Groupe CANZ se réjouit de l'élan donné depuis la dernière session du Conseil exécutif aux efforts visant à inventorier les armes chimiques restantes après la chute du régime Assad et à vérifier leur destruction. Il est louable qu'au milieu de la détérioration de l'environnement de sécurité mondiale, nous ayons constaté des progrès au cours des derniers mois dans cet important dossier.

Nous remercions le directeur général pour son leadership et félicitons le secrétariat technique pour son travail rapide et efficace. La visite du directeur général à Damas en février, en compagnie de membres de l'Équipe d'évaluation de la déclaration, de la Mission d'établissement des faits et, pour la première fois, de l'Équipe d'enquête et d'identification, a marqué un changement bienvenu après des années d'obstruction et d'inaction. Les missions de l'OIAC en Syrie ont toujours fourni un travail impartial et de haute qualité, conformément à la Convention, et nous sommes reconnaissants du professionnalisme de tous les déploiements et des séances d'information ultérieures aux États parties.

Nous apprécions également toutes les parties dont l'engagement soutenu a permis ces progrès – y compris les autorités intérimaires en Syrie pour leur soutien au secrétariat technique; le Qatar pour son rôle constructif de représentation des intérêts de la Syrie; les partenaires qui ont fourni du financement; et le gouvernement néerlandais pour avoir offert le manaakitanga (hospitalité, générosité et soutien) à l'occasion de la visite du directeur général.

Nous espérons que cet élan et cette coopération pourront être maintenus. Nous souhaitons l'établissement en République arabe syrienne d'une mission de l'OIAC adaptée et durable qui soit habilitée à localiser, à déclarer et finalement à détruire les armes chimiques restantes sur une base accélérée. Une telle mission facilitera également les efforts déployés par les autorités syriennes pour assurer la reddition de comptes pour les victimes de ces armes inhumaines, conformément à la Déclaration d'Ypres de l'OIAC. Notre objectif commun est de résoudre intégralement les questions en suspens afin que la Syrie puisse se conformer pleinement à la Convention.

Nous continuons d'appuyer le Partenariat mondial contre la prolifération des armes de destruction massive et des matières connexes, qui joue un rôle essentiel dans le renforcement de la coopération internationale et des capacités.

Monsieur le Président, le Groupe CANZ réitère son ferme soutien à l'OIAC et à la mise en œuvre intégrale de la Convention sur les armes chimiques. Les armes chimiques sont des instruments inhumains et constituent une menace claire et bien réelle si elles tombent entre de mauvaises mains. Nous restons

attachés à la transparence, à la responsabilité et au respect total de la Convention, y compris en Syrie, afin de soutenir la sécurité régionale et mondiale.

Merci, Monsieur le Président.